



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
CENI

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 085/CENI/2023

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) est saisie par diverses sources des actes de violence, de vandalisme et de sabotage perpétrés par certains candidats mal intentionnés à l'endroit de son personnel, de son matériel et de son patrimoine lors du déroulement des scrutins combinés du 20 décembre 2023. La CENI condamne avec la dernière énergie ces actes répréhensibles par la loi et contraires aux bonnes pratiques électorales.

Face à tous ces actes d'une extrême gravité, la CENI entend rassurer l'opinion publique de sa ferme détermination à ne pas laisser impunis ces forfaits et a, de ce fait, mis en place une commission d'enquête afin de procéder aux investigations nécessaires. Les mesures appropriées seront prises à l'encontre de ses agents et/ou des candidats qui se seraient rendus coupables ou complices de ces actes.

Par la même occasion, la CENI porte à la connaissance de toutes les parties prenantes au processus électoral en cours, particulièrement les candidats indépendants et ceux des partis ou regroupements politiques, qu'elle poursuit la publication des résultats déjà amorcée avec l'annonce des résultats du scrutin présidentiel pour les Congolais résidant à l'étranger. Pour ce faire, la Centrale Electorale procède actuellement au ramassage du matériel et à la compilation des résultats.

La CENI saisit cette opportunité pour remercier et féliciter la population congolaise pour son sens élevé de patriotisme sa vigilance et sa patience ainsi que son engagement sans faille pour la consolidation de la démocratie en République Démocratique du Congo.

Fait à Kinshasa, le

23 DEC 2023



Patricia NSEYA MULELA
Rapporteur